

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variété. Prévisions de la récolte de l'indigo au Bengale

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 151

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__151_1

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI. VARIÉTÉ.

Prévisions de la récolte de l'indigo au Bengale. (Calcutta, 28 octobre 1903.) — Les districts producteurs d'indigo au Bengale qui ont une superficieensemencée dépassant 10 000 acres sont les suivants :

Champaram, avec 84 000 acres.
Muzaffarpur, avec 48 000 acres.
Darbhanga, avec 34 000 acres.
Purneah, avec 23 000 acres.

Saran, avec 19 300 acres.
Bhagalpur, avec 12 000 acres.
Mough, avec 11 500 acres.

Les pluies ont manqué sauf dans les districts de Burdwan, Midnapur et Rangpur. La superficieensemencée d'indigo a encore diminué cette année de 5 000 acres. Cette diminution est due à la concurrence faite à l'indigo naturel par les produits synthétiques vendus sur les marchés d'Europe et d'Amérique. On évalue à 250 400 acres la superficie actuellementensemencée.

On estime qu'à l'exception du district de Purneah, tous les autres donneront une récolte au-dessous de la normale. On évalue, pour les cinq districts de Saran, Champaram, Muzaffarpore, Darbhanga et Mough le rendement à 56 p. 100 d'une récolte normale et pour les autres à 77 p. 100.

Le rendement total de la récolte est évalué pour tout le Bengale à 40 376 mannds (le mannd = 38 kilogr.) contre 32 377 l'année précédente.

(Rapport consulaire.)